

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 2

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas-les-Flots

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
2.1. Préambule	4
2.2. Désignation des parties	4
2.3. Présentation des sites du lot n°2 (La Seyne-sur-Mer).....	4
2.4. Evolution prévisible du périmètre	5
3. Objet du marché	5
3.1. Missions	5
3.2. Surveillance et conduite des installations	5
3.3. Maintenance préventive	5
3.4. Maintenance corrective	6
3.5. Maintenance améliorative	6
3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	6
3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	6
3.8. Devoir de conseil	6
3.9. Périmètre d'intervention.....	6
4. Niveau de service à atteindre.....	6
4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	6
4.2. Obligation de moyens	7
5. Prescription par lot technique	7
5.1. Introduction.....	7
5.2. Décomposition en sections techniques.....	8
5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second oeuvre	8
5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	8
5.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	10
5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	11
5.7. Section 05 : PRO – Process	12
5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	12
6. Exécution du marché.....	13
6.1. Horaires et jours ouvrés.....	13
6.2. Horaires d'ouverture	13

6.3. Organisation du titulaire du lot.....	13
6.4. Fournitures et prestations	13
6.5. Personnel du Titulaire du lot.....	14
6.6. Gestion outils informatiques	14
6.7. Procédures d'intervention	14
6.8. Modalités et conditions d'exécution	14
6.9. Accès.....	15
6.10. Conditions particulières.....	15
6.11. Livrables et reporting	15
6.12. Sécurité	16
6.13. Environnement.....	16
6.14. Modalités de prise de marché.....	16
7. Liste des pièces jointes au CCTP	17
8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot.....	17
Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange	17
Annexe 2 : implantations du lot	17
Centre Méditerranée	17
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	17
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	18
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités.....	18

1. Glossaire

Cf. CCTP commun à tous les lots

2. Clauses et prescriptions spécifiques

2.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

2.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun à tous les lots

Les représentants du Directeur du centre Méditerranée sont :

- Les logisticiens sur chaque site ;
- En suivi de sécurité, l'Ingénieur Sécurité du centre Méditerranée.

2.3. Présentation des sites du lot n°2 (La Seyne-sur-Mer)

2.3.1. Centre de la Seyne sur Mer (9249 m² de SHON)

Situé en zone portuaire en zone non librement accessible, le centre est composé de 10 bâtiments comprenant :

- Des bureaux, salles de réunion, réfectoire, salles de visioconférence, laboratoires, poste de garde.
- 2 chambres froides (Bâtiments B et E) et d'une salle congélateurs
- Des ateliers mécaniques, des ateliers électroniques, des halls d'assemblage et de maintenance d'engins sous-marins, Un bassin d'essai eau douce intérieur, un bassin d'essais eau de mer extérieur, des hangars de stockage de matériel pour les missions océanographiques, un local plongeur.
- Des bâtiments à vocation technique, charge de batteries du Nautille, adoucisseur, transformateur, TGBT, onduleur, compresseur d'air industriel, compresseur d'air pour la plongée, salle de test hyperbare.
- Un quai de 207m avec 4 postes à quai abrité (4 bornes de quai pour l'eau douce, et l'électricité courants forts et faibles).
- GTC : Le site est équipé d'un réseau d'automates de marque Trend qui gère le fonctionnement des installations techniques et génère des alarmes en cas de défauts.
- Halle immersive et virtuelle

Le site est équipé de moyens de levage intérieurs et extérieurs, ponts roulants et potence de mise à l'eau.

2.4. Evolution prévisible du périmètre

Évolution prévisible : livraison du bâtiment CNRS MEUST en 2024. Il s'agit d'un bâtiment d'environ 1950 m² se décomposant ainsi :

- 600 m² de bureau tertiaire (bureaux de 1 à 2 personnes, salles de réunion, espace cafétéria et un hall d'entrée)
- 1350 m² de locaux techniques et scientifiques, dont un hall d'intégration d'engins de 440 m², des ateliers techniques et des zones de stockage.

3. Objet du marché

3.1. Missions

3.1.1. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.1.2. Nature des prestations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

3.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.3. Spécificités par site

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Pas de conduite

3.3. Maintenance préventive

3.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4. Maintenance corrective

3.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Le technicien de l'entreprise titulaire devra accompagner l'entreprise en charge des contrôles réglementaires

3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4. Niveau de service à atteindre

4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2. Obligation de moyens

4.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué ci-dessous est le volume horaire identifié par l'Ifremer pour effectuer l'ensemble des prestations du marché. Le titulaire pourra proposer un volume horaire plus important s'il estime que ce volume n'est pas suffisant. Cependant ce volume horaire ne peut pas être réduit. Le volume horaire proposé par le titulaire dans son offre sera contractuel et servira de base pour la réalisation des prestations du marché.

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Qualifications: niveau BTS avec 5 ans d'expérience minimum dans le domaine de la maintenance multi-technique. Volume horaire : 7 heures par jour ouvré sur 52 semaines par an minimum. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site. Fermeture annuelle de fin d'année sur une base de 35h/semaine. Astreintes : dans le forfait de rémunération Spécificités : présence du technicien lors de l'entretien annuel du poste HT et TGBT . En cas d'absence du technicien, il doit être remplacé pour assurer le volume horaire et la présence journalière prévus. Dans le cas de réunion obligatoire, les heures d'absences devront être récupérées

4.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Le prestataire devra posséder sur site un échafaudage télescopique pour des hauteurs de travail de 4m

4.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5. Prescription par lot technique

5.1. Introduction

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

5.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Cf. inventaire et plans de maintenance

5.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	

5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

5.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Chauffage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Conduite non assurée par le titulaire du lot

5.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Climatisation – spécificités du lot

Spécificité du lot	Période de rafraîchissement
La Seyne-sur-Mer	A l'initiative du représentant de l'Ifremer

5.4.3. Réseaux techniques

Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Ventilation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Voir inventaire

5.4.5. Chambres froides

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Voir inventaire

5.4.6. Pompes à chaleur et thermofrigopompes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.9. Eau chaude sanitaire

Prescriptions

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Vérification de l'absence des légionnelles

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	Points à risque Légionnelles
La Seyne-sur-mer	Points d'eau des laboratoires WC/Douches/Lavabos

5.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Réseau incendie + alimentation bornes de quai

5.5. Section 03 : ELE – Electricité

5.5.1. Electricité courants forts

Haute tension (Cellules HT + transformateur HT/BT)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Le transformateur HT/BT est situé dans le local TGBT. La maintenance HT/BT se fait en dehors des heures ouvrables, le samedi.

5.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Relamping non inclus

5.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Le transformateur HT/BT est situé dans le local TGBT. La maintenance HT/BT se fait le samedi

5.5.4. Blocs de secours

Hors marché pour ce lot.

5.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités	Régime de neutre par site
La Seyne-sur-Mer	Pas de thermographie	Régime IT

5.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Voir inventaire et plans de maintenance

5.5.7. CFA – Electricité courants faibles

GTC – Gestion technique centralisée

Le site de La Seyne est équipé d'une GTC de marque TREND.

Protection incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Prestation hors marché

5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

5.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Le titulaire du lot aura à sa charge le débouchage ponctuel et le curage annuel des réseaux EU/EP

5.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Station de relevage EU Cf. inventaire et plans de maintenance

5.7. Section 05 : PRO – Process

5.7.1. Interventions pour les laboratoires

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Douches de laboratoires, siphons de sol

5.7.2. Pompage et traitement eau de mer / rivière

Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Voir inventaire et plans de maintenance

5.7.3. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Bassin eau de mer extérieur 10x15x6m (lxLxp) Bassin eau douce intérieur 3x4x2,5m Crépine eau de mer en petite darse

5.7.4. Air comprimé

Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Voir inventaire et plan de maintenance Réseau en Inox

Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Sans objet

5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.8.1. Matériel de cuisine

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Hotte alimentaire (voir inventaire)

5.8.2. Portes et barrières motorisées

Sans objet dans le cadre du marché.

5.8.3. Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Sans objet dans le cadre du marché.

5.8.4. Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Sans objet dans le cadre du marché.

6. Exécution du marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture par site) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

6.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4. Fournitures et prestations

6.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
La Seyne-sur-Mer	Cf. CCTP commun à tous les lots. Hors relamping	Site de La Seyne-sur-Mer: un bureau, un poste de travail avec PC

6.5. Personnel du Titulaire du lot

6.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6. Gestion outils informatiques

6.6.1. GTC

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	L'Ifremer donnera accès sur le superviseur de la GTC permettant l'accès aux données. Le logiciel et les appareils liés à la GTC sont la propriété de l'IFREMER. La GTC permettra au titulaire du lot de gérer les informations et alarmes techniques du site de La Seyne. Le titulaire du lot devra informer l'IFREMER des améliorations à apporter au système. Le titulaire assurera le relevé hebdomadaire de l'ensemble des compteurs.

6.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Au démarrage du marché, puis chaque année, l'Ifremer assurera ½ journée de formation des intervenants à l'utilisation de l'outil.

6.7. Procédures d'intervention

6.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9. Accès

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	Se conformer aux règles de sureté liées à la Zone Non Librement Accessible et à l'Installation Portuaire Le titulaire se chargera d'acquérir les badges nominatifs d'accès au site auprès du gestionnaire de la zone portuaire (Port Toulon-La Seyne). Un dossier devra être complété et envoyé au service sûreté de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)

6.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

6.10. Conditions particulières

6.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
La Seyne-sur-Mer	

6.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.8. Livrables – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Site avec report automatique des compteurs	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
La Seyne-sur-Mer	Annuelle	La Seyne : report sur GTC	Trimestrielle et sur demande en cas d'urgence

6.12. Sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.13. Environnement

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

7. Liste des pièces jointes au CCTP

- Périmètre technique
- Plans des sites concernés :
 - La Seyne-sur-Mer
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements
- Dossier Technique Amiante des sites concernés

8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange

Sans objet.

Annexe 2 : implantations du lot

Centre Méditerranée

Centre Méditerranée
Zone portuaire de Brégaillon
CS 20330
83 507 LA SEYNE-SUR-MER CEDEX

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Méditerranée :

- Astreinte téléphonique technique à La Seyne sur Mer
- La Seyne : sans bateau, ou avec bateau désarmé, gardien pendant la journée et **vidéo protection** la nuit, les week-ends et jours fériés. Avec un bateau non désarmé à quai, gardiennage 24H/24 7J/7 pendant toute la durée de l'escale.

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

Site	Jours d'ouverture	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture
Lot 2 – La Seyne-sur-mer			
-La Seyne-surMer	Du lundi au vendredi	7h00	20h00

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

Sans objet.